



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Offre de soins palliatifs dans les départements et régions d'outre-mer

Question écrite n° 38093

Texte de la question

Mme Stéphanie Atger attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur l'offre de soins palliatifs et de fin de la vie dans les départements et régions d'outre-mer. Malgré leur grande hétérogénéité, les territoires ultramarins sont, comme l'Hexagone, confrontés à un vieillissement de la population, mais aussi à des pathologies graves, évolutives et terminales. Ces vulnérabilités nécessitent un parcours de soin, mais aussi un accompagnement adapté. Il importe que l'ensemble des territoires de la République soient équipés afin de faire face à ces besoins. Si l'offre en soins palliatifs continue de progresser dans les 5 DROM, elle reste inférieure à celle disponible à l'Hexagone. Alors que la moyenne de lits d'unités de soins palliatifs est de 2,8 pour 100 000 habitants en France, elle n'est que de 0,7 à La Réunion, et inexistante en Guyane et à Mayotte. La Martinique et la Guadeloupe sont en effet mieux dotés de LUSP, mais ce n'est pas le cas concernant les lits identifiés de soins palliatifs, pour lesquels l'ensemble des DROM a une capacité plus de deux fois inférieure à la moyenne nationale. Il en est de même pour les équipes mobiles de soins palliatifs, bien que cet écart semble se combler. Pour prolonger les efforts entrepris depuis 2015 et poursuivis en 2019, elle aimerait connaître les pistes envisagées par le ministère pour favoriser la montée en charge des LUSP et plus particulièrement des LISP, afin d'assurer une prise en charge de proximité aux patients en fin de vie.

Données clés

Auteur : [Mme Stéphanie Atger](#)

Circonscription : Essonne (6^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38093

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [13 avril 2021](#), page 3222

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)